

Paris le 5 avril 2013

À Madame Danièle HOFFMAN-RISPAL,
Députée de Paris

À Monsieur Patrick BLOCHE,
Député de Paris,
Maire du 11^e arrondissement

Madame la Députée,
Monsieur le Député-maire,

Le collectif « Droit de vote 2014 » du 11^e arrondissement agit pour que l'engagement du Président de la République « d'accorder le droit de vote aux élections locales aux étrangers résidant légalement en France depuis cinq ans » soit mis en œuvre dans les meilleurs délais. Plusieurs centaines de nos concitoyennes et de nos concitoyens du 11^e arrondissement ont déjà signé la pétition demandant d'engager le processus de révision constitutionnelle permettant d'instaurer le droit de vote et d'éligibilité aux élections locales dès 2014.

Nous connaissons votre soutien ancien et constant à cette revendication démocratique. Nous accueillons avec une grande satisfaction l'engagement clair de la Mairie et du Conseil du 11^e arrondissement en faveur du droit de vote des étrangers.

Aussi nous permettons-nous de vous demander d'intervenir auprès du groupe socialiste de l'Assemblée nationale afin qu'une question d'actualité soit posée sur ce sujet au gouvernement : quand et selon quelles modalités le processus qui permettrait cette avancée démocratique dès 2014 sera-t-il engagé ?

Nous vous prions, Madame la Députée, Monsieur le Député-maire, d'agréer l'expression de notre haute considération.

Pour le collectif Doit de vote 2014 Paris 11

Gilles Affaticati
Président de la LDH Paris 10/11

Membres du collectif Doit de vote 2014 Paris 11: Comité Métallos, Mouvement de la Paix 11^{ème}, Parti Socialiste 11, Front de Gauche 11^{ème} et ses organisations du 11^{ème}, Parti communiste 11^{ème}, Gauche Unitaire 11^{ème}, Les Alternatifs 11^{ème}, SNUipp-FSU 11^{ème}, LDH Paris 10/11, EELV 11^{ème}, la Fédération des Femmes Maliennes de France 11^{ème}, le Mouvement Citoyen des Tunisiens en France, le MJS 11^e, RESF Paris 11